

L'École du temps de Jules Ferry

La France pédagogise

par

Robert LAZENNEC.

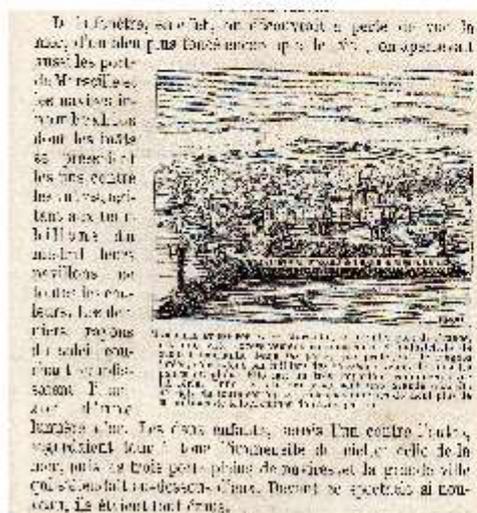
L'école au temps de Jules Ferry



« La France pédagogue ».

« La période qui s'ouvre avec l'accession définitive au pouvoir des républicains, en 1877, et se clôt après la chute de Jules Ferry en mars 1885, par le vote de la loi organisant l'enseignement primaire en 1886, est marquée par une intense activité législative, particulièrement dans le domaine scolaire. Sans doute l'essentiel des structures était-il déjà mis en place : la scolarisation des Français et tout ce qui lui était lié connaissait un progrès incessant depuis une cinquantaine d'années. Le temps des lois républicaines n'en apparaît pas moins comme un temps fondateur. D'autant qu'il s'accompagne d'un élan de ferveur pédagogique, d'un effort de réflexion. Un étranger qui parcourrait la France en 1882 et voudrait faire connaître à ses compatriotes la préoccupation « *la plus à la mode et à l'honneur* » noterait sur son carnet, selon Félix Pécaut : « *La France pédagogue* ».

Extrait de « Histoire de l'enseignement et de l'éducation » F. Mayeur



Extrait du manuel

« Tour de France par deux enfants »



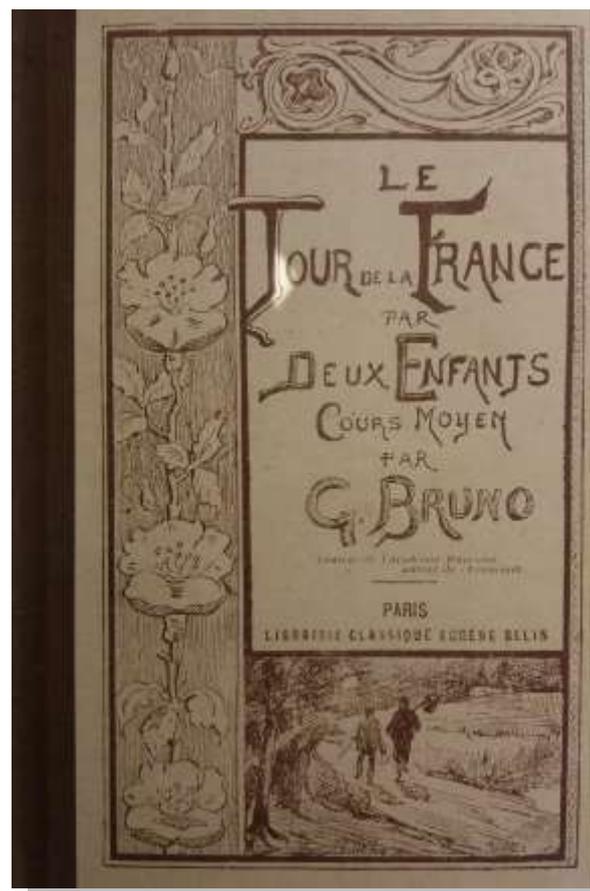
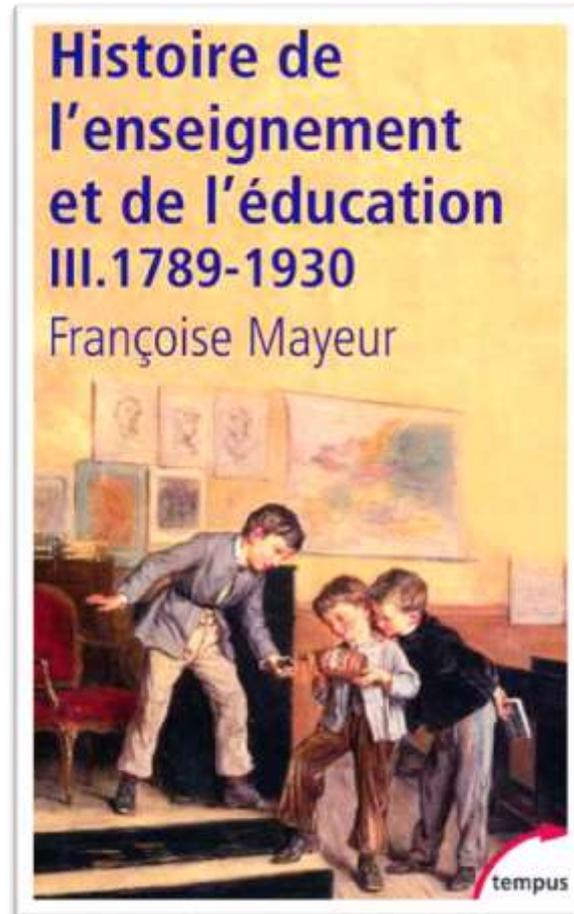
Le contenu de ce bulletin est en grande partie extrait de l'Exposition « *L'école au temps de Jules Ferry* », exposition créée en partenariat par le CDEEP et l'OLPAS ([Observatoire de la laïcité Provence et Pays salonnais](#)).

L'exposition en 20 panneaux peut être empruntée (gratuitement) pour présentation (communes, associations etc.). Des documents d'accompagnement de l'exposition sont prévus.

S'adresser à

Dominique Leboeuf lechainon@wanadoo.fr (OLPAS)

Robert Lazennec 06 17 50 33 58 robert.lazennec@orange.fr (CDEEP)



Les « Hussards noirs »

Une école normale par département



Il fallait d'abord de nouveaux instituteurs, des instituteurs convaincus, de qualité et soutenant la République. La formation des maîtres a donc été un enjeu capital.



La vie dans les Ecoles normales : des séminaires laïques?

Les sorties sont rares, et la communauté tend à vivre repliée sur elle-même dans un climat propice à l'étude et à l'imprégnation des valeurs républicaines.



L'internat y est de règle. La discipline est austère. La tenue est sévère :

Uniforme de drap noir à palmes d'or pour les normaliens

Robes noires boutonnées jusqu'au col et cheveux noués pour les filles



Jean Cornec en habit de normalien (Ecole normale de Quimper 1903)



« Notre directrice était aussi très sérieusement attachée à sa fonction; elle était l'émule fidèle de Félix Pécaut, dont elle avait le portrait dans son bureau. Elle s'employa avec beaucoup de tact à nous inculquer les notions de grandeur morale, de conscience, de devoir, qui devaient faire l'armature solide d'une saine éducation laïque. C'est le moment où on travaillait avec ardeur à consolider les assises de l'école laïque... »

Témoignage d'une institutrice de Vendée
Cité par J. Ozouf « Nous les maîtres

La formation Les études

Les normaliens reçoivent

- une formation intellectuelle et morale (l'éthique républicaine),
- une formation pratique aussi, les stages commençant dès la 1^{ère} année

Contenu des études : le décret du 28 juillet 1881 apporte des innovations dans les connaissances à acquérir et renforce la formation pédagogique, la place centrale étant dévolue à la formation de citoyens républicains.

« Le programme des connaissances ajoute aux matières jusque là en vigueur, « des éléments de littérature française, d'instruction civique et morale, des notions de calcul algébrique, d'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, de la tenue de livres de comptes, et même une à plusieurs langues étrangères, à titre facultatif toutefois. Il met clairement l'accent, en histoire comme en géographie, sur la France. »

« Les républicains [...] s'emploient à étendre la culture des futurs instituteurs, conformément à leur programme d'émancipation et de laïcisation par les lumières de la raison. »

« Autre matière nouvelle, réservée aux élèves-maîtres de dernière année : la pédagogie, dont les cours comprennent un ensemble de connaissances sur les principes, méthodes et procédés de l'art d'enseigner, sur l'histoire de l'institution scolaire et sur la législation de l'école. On vise ainsi à renforcer la formation technique des instituteurs dont le rôle ne se limite plus à celui de répétiteurs. La République attend qu'ils deviennent de véritables professionnels de l'enseignement »

Des « hussards noirs »?

Charles Péguy, à propos de l'uniforme des normaliens

Porté par ces gamins qui étaient vraiment les enfants de la République. Par ces jeunes hussards de la République. Par ces nourrissons de la République. Par ces hussards noirs de la République. Je crois avoir dit qu'ils étaient très vieux. Ils avaient au moins quinze ans. [...]

L'école républicaine

Former des citoyens

« Le premier devoir d'une République est de faire des républicains, et l'on ne fait pas un républicain comme on fait un catholique. Pour faire un catholique il suffit de lui imposer la vérité toute faite ; la voilà, il n'a plus qu'à l'avaloir... je dis catholique mais j'aurais dit tout aussi bien un protestant ou un croyant quelconque.

Pour faire un républicain, il faut prendre l'être humain si petit et si humble qu'il soit, un enfant, un adolescent, une jeune fille ; il faut prendre l'homme le plus inculte et lui donner l'idée qu'il faut penser par lui-même, qu'il ne doit ni foi ni obéissance à personne, que c'est à lui de chercher la vérité en fonction de ce que son professeur lui aura enseigné et qu'il ne doit pas la recevoir toute faite d'un maître, d'un chef quel qu'il soit, temporel et spirituel » F. Buisson



Allégorie
Seconde moitié XIXème



Ferdinand Buisson

Ferry ne fonde pas l'école primaire, il fonde l'école primaire républicaine

Une instruction nationale

« L'instruction primaire... c'est une instruction nationale embrassant l'ensemble des connaissances humaines, l'éducation toute entière, physique, morale et intellectuelle... »

F. Buisson

Une école laïque

« Il est bon, il est nécessaire que les enfants des juifs, des chrétiens, des libres penseurs se rencontrent sur les mêmes bancs et y prennent l'habitude de l'estime réciproque et de la tolérance. Mais, il faut alors, de toute nécessité, que les matières religieuses, à propos desquelles ils sont divisés, n'apparaissent pas dans les programmes ; il faut surtout qu'une religion n'envahisse cet enseignement au nom de la majorité. Car nous sommes ici dans le domaine de la conscience, au seuil duquel s'arrête la loi des majorités.

Une école pour tous

« L'égalité d'éducation n'est pas une utopie »

« J'ai moi-même choisi ce sujet ; je l'ai défini : de l'égalité de l'éducation et je suis sûr que, parmi les personnes qui me font l'honneur de m'entendre, il en est un grand nombre qui, à l'aspect de ce titre un peu général, un peu mystérieux, se sont dit : quelle est cette utopie ? Or, ma prétention est de vous montrer que l'égalité d'éducation n'est pas une utopie ; que c'est un principe ; qu'en droit elle est incontestable, et qu'en pratique, dans les limites que je dirai, et en vertu d'une expérience décisive que j'ai principalement pour but de vous faire connaître, cette utopie apparente est dans



Jean Macé

Discours « De l'égalité de l'Education », discours dit « de la salle Molière » 10 avril 1870

Jules Ferry

Paul Bert



Paul Bert

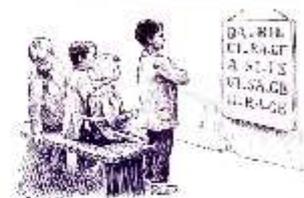


Photo par Eugène Delacroix, musée de la ville de Paris

Une école

s'inscrivant dans un projet de société

Un projet de société, car l'enseignant vise à former des Républicains capables de penser par eux-mêmes, mais aussi de bons patriotes. L'École a aussi pour objectif d'assurer l'égalité républicaine des chances et de permettre la promotion sociale des plus modestes.

[...] Cette transformation de l'école prend tout son sens si on la met en perspective avec les autres lois républicaines votées à la même époque. A quoi servirait l'école si, l'âge adulte venu, les femmes et les hommes issus de ses rangs ne disposaient pas des libertés nécessaires à l'exercice de la citoyenneté ? [...]

C'est là que le projet républicain prend toute son ampleur et sa signification

Ecole républicaine : les contenus

Faire partager une culture commune à tous les Français

Organisation de l'école
Trois cours

Extrait de l'arrêté du 13 janvier 1887

ARTICLE 9 - L'enseignement dans les écoles primaires élémentaires est partagé en trois cours :

- Cours élémentaire,
- Cours moyen,
- Cours supérieur.

La constitution de ces trois cours est obligatoire dans toutes les écoles, quel que soit le nombre des classes et des élèves.

ARTICLE 10 - La durée des études se divise comme il suit :

- Section préparatoire* : un an, de six à sept ans ;
- Cours élémentaire* : deux ans, de sept à neuf ans ;
- Cours moyen* : deux ans, de neuf à onze ans ;
- Cours supérieur* : deux ans, de onze à treize ans.

**Objectifs : une triple éducation
Dee contenus ambitieux**

ARTICLE 17 - L'enseignement donné dans les écoles primaires publiques se rapporte à un triple objet : *éducation physique, éducation intellectuelle, éducation morale.*



Un enseignement concret

Parmi les méthodes d'enseignement:

La méthode concentrique :

Pour résoudre les difficultés d'apprentissage de programmes ambitieux, les maîtres appliquent la méthode concentrique, c'est-à-dire qu'ils reviennent sur les connaissances abordées l'année précédente tout en les approfondissant. Ils *rabâchent* les mêmes notions d'année en année. De même, pour que les leçons soient solidement sues, les maîtres font très largement appel au « *par coeur* »



Les manuels

Les manuels fleurissent, offrant à l'instituteur maint supports indispensables. Certains seront très célèbres, comme le manuel d'histoire d'Ernest Lavisse, ou le tour de France par deux enfants de Bruno qui feront de leurs auteurs des fondateurs et des pierres angulaires de la morale patriotique.

Les fondamentaux : « *En décomptant les récréations (1H40 dans la semaine), l'emploi du temps effectif est de 28H20. Si l'on compte le temps consacré à l'écriture copie, à la grammaire, au vocabulaire, à la dictée, à la rédaction, ce sont 440 minutes (soit 7H20) qui sont occupées par les divers aspects de la langue française, hors lecture. En y ajoutant les 5H30 de lecture, ce sont quelque 13 heures, soit plus de 2H30 par jour et plus de 45% de l'horaire de cette classe élémentaire qui sont consacrées à deux des fondamentaux (lire et écrire), contre 4H10 par semaine pour le troisième*

et



Les exercices :

Un autre volet de l'apprentissage est fondé sur les exercices. Les élèves font des concours de calcul mental, une dictée par jour, et, progressivement, apprennent à faire toutes les dictées, mêmes les plus curieuses et les plus traîtresses. Ils s'entraînent à résoudre toutes les sortes de problèmes et à avoir des idées, « les idées qu'il faut avoir », pour toutes les rédactions.



fleurissent



Les disciplines enseignées

**Loi du 28 mars 1882 sur
l'enseignement primaire obligatoire**

*Le Sénat et la Chambre des députés
ont adopté,
Le Président de la République
promulgué la loi dont la teneur suit :*

Art. 1^{er}. - L'enseignement primaire comprend :

- 1. L'instruction morale et civique ;
 - 2. La lecture et l'écriture ;
 - 3. La langue et les éléments de la littérature française ;
 - 4. La géographie, particulièrement celle de la France ;
 - 5. L'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours ;
 - 6. Quelques notions usuelles de droit et d'économie politique ;
 - 7. Les éléments des sciences naturelles, physiques et mathématiques ; leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers ;
 - 8. Les éléments du dessin, du modelage et de la musique ;
 - 9. La grammaire ;
 - 10. Pour les garçons, les exercices militaires ;
 - 11. Pour les filles, les travaux à l'aiguille.
- L'article 23 de la loi du 15 mars 1850 est abrogé.

« Les maisons d'école »



Ecole de Goupillères
(Eure)

L'école a valeur de symbole :

C'est l'école désormais « La maison commune » et non l'Eglise qui prend en charge l'instruction, gratuite, obligatoire et laïque

Un énorme effort de construction d'écoles

15 000 écoles primaires publiques sont construites et 30 000 rénovées entre 1880 et 1895. Les nouvelles normes officielles améliorent la qualité des bâtiments



Ecole de Daubeuf La
Campagne (Eure)

La salle de classe et son matériel

L'arrêté du 18 juin 1887 oblige les municipalités à fournir à l'instituteur un mobilier précis

Tables-bancs, tableau noir, estrade, poêle, tableaux didactiques et cartes, globe terrestre armoire vitrée constituent l'équipement de base de la classe



Souvent le matériel didactique
est fabriqué par l'instituteur



Tableau mural expliquant le système métrique



Exemple de panneau mural

P. Gecorois
Instituteur à Morcy
Saône et Loire



L'école décrite dans un manuel

Extrait de :

« La nouvelle lecture rationnelle »

Premier livre de lecture courante Fin XIXème siècle



Importance de l'éducation civique et morale

Vive la patrie

La patrie

L'enseignement dispensé dans les écoles prend un caractère patriotique s'expliquant par le désastre de la défaite de 1870; histoire, géographie, instruction civique, mais aussi les textes des livres de « lecture courante » exaltent la patrie.

Préface Lavisse 1894

Cours moyen

Aux écoliers...[...]

Ecoutez donc ce qu'on vous dira des temps passés. Peu à peu vous vous rapprocherez du temps présent.

Vous verrez que vos pères, qui habitaient avant vous cette terre de France, n'ont pas toujours été heureux et libres comme vous l'êtes aujourd'hui. [...]

Vous verrez aussi qu'ils ont versé leur sang dans de glorieuses batailles pour que la France fût honorée entre toutes les nations.

Vous apprendrez ainsi ce que vous devez à vos pères, et pourquoi votre premier devoir est d'aimer par-dessus-tout votre patrie, c'est-à-dire la terre de vos ancêtres.



Une mutilation douloureusement ressentie



Le « Tour de France par deux enfants » par G. Bruno

Un livre se détache comme le récit de l'école républicaine : « *Le Tour de France par deux enfants* » dont le sous-titre est éloquent « *Devoir et Patrie* ».

Le livre se présente comme le récit d'aventures de deux frères orphelins lorrains qui après avoir franchi clandestinement la frontière allemande errent des Vosges à Dunkerque en passant par les Pyrénées à la recherche d'un oncle et d'une mère qui en définitive est la France.

On trouve une dimension éducatrice et patriotique dans le livre illustré par la fin du texte : « *Les années ont passé, mais leur cœur n'a point changé ; ils ont grandi en s'appuyant l'un sur l'autre et en s'encourageant sans cesse à faire le bien : ils resteront toujours fidèles à ces deux grandes choses qu'ils ont apprises si jeunes à aimer : devoir et patrie* ».

Recitation

La Patrie

Dis, quelle est ta patrie ?
C'est la maison de ta naissance
Qui vit avec toi dans ta tendresse,
Elle a protégé mon enfance,
La maison de mes chers parents.

Dis, où elle est ta patrie ?
Ma belle France est ma patrie,
Je veux toujours m'en souvenir,
Je dois lui consacrer ma vie,
Pour elle je saurai mourir.

O. Arnould

Plus une école, plus un enfant (P. Nathan, 1981)



Extraits de manuels de lecture



Le soin apporté à l'écriture

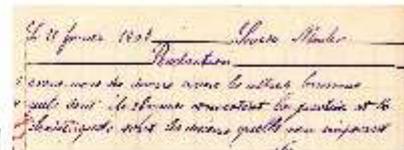
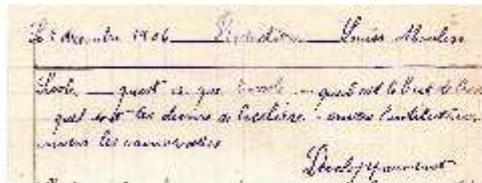
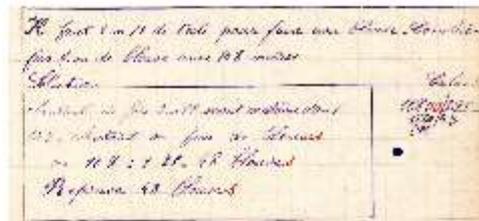
Dans l'emploi du temps, l'écriture copie, avec 2H20 hebdomadaires, est l'objet d'exercices quotidiens



Extraits de deux cahiers d'élèves

Cahier de Louise Moulin
scolarisée à Quélern (Finistère)
en 1906-1907 (née en 1896)

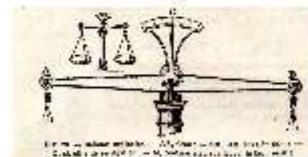
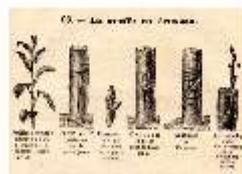
Cahier de Rosalie Boudin
Scolarisée
à Bouillon en Evran
(Côtes d'Armor)
en 1890-1891



« L'obsession calligraphique et orthographique a marqué l'histoire de notre école. Elle est le préalable à la journée scolaire elle-même : c'est avec un soin extrême, que l'instituteur ou l'institutrice, avant l'arrivée des élèves, a écrit, au tableau noir, la date et la sentence morale, puis, sur un autre tableau, la leçon d'écriture ». [...] X. Darcos

La valorisation de la pratique

« Avec plus de deux heures hebdomadaires, les travaux manuels ne sont pas une discipline secondaire car une majorité d'élèves passe directement de l'école au monde professionnel. Tant pour les garçons qui s'appliquent aux « ateliers métaux » ou aux travaux de Menuiserie, que pour les filles, qui apprennent ainsi à se passer des services coûteux d'une couturière, cette instruction technique est résolument utile, voire utilitariste. (...) Ainsi, écoliers et écolières développent, sans être pourtant des apprentis, les qualités d'adresse et d'agilité nécessaires à leur imminente insertion professionnelle. » Ils acquièrent cette « intelligence de la main » qui n'est pas une vaine formule dans une France encore essentiellement manuelle, qu'il s'agisse des ouvriers des villes ou des paysans des campagnes X. Darcos



Quelques extraits d'ouvrages



« Le certif »

Ce sont les Républicains réunis autour de Jules Ferry qui ont mis en place, par l'arrêté du 18 juin 1880, un certificat d'études vraiment national

Création d'un diplôme national

Art. 6.- Il est institué un certificat d'études primaires; il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans.

Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires, seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer.

Les épreuves : le certificat comporte deux stades

-l'écrit :

la dictée : à l'écrit une « dictée d'orthographe ou plus pouvant servir d'épreuve d'écriture » avec deux ou trois questions « relatives à l'intelligence du texte et à la connaissance de la langue »

la rédaction : qui devient l'un des exercices les plus importants de l'école primaire

arithmétique : deux problèmes

un dessin pour les garçons et un travail de couture pour les filles

-l'oral :

analyse grammaticale- calcul mental- histoire et géographie- morale et instruction civique- récitation- gymnastique- chant

Eliminatoire à partir de cinq fautes, la dictée concentre toutes les appréhensions

Une épreuve difficile

Tous les élèves ne passent pas le certificat d'études : ne peuvent s'y présenter que les élèves présentés par le maître car jugés susceptibles d'y réussir. Il reste le privilège d'une élite :

1882 : seuls 6,9% des élèves âgés de 11 ans et plus et donc en âge de se présenter obtiennent leur « certif »

Conformément aux préoccupations de la pédagogie laïque républicaine, la plupart des épreuves ont des accents moralisateurs :

dans les dictées qui sont extraites d'œuvres aux accents moralisateurs comme celles de Jules Payot « La morale à l'école »

dans les rédactions dont les sujets sont injonctifs. Exemple « *Quelles seront à votre majorité, vos devoirs de citoyen et comment les remplirez-vous ?* »

à l'oral de grammaire où la « phrase écrite au tableau noir » est souvent un proverbe, une maxime bien pensante ou une formule résolument républicaine comme : « *Vive la République! S'écriaient les héros marins du Vengeur en disparaissant sous les flots.* »

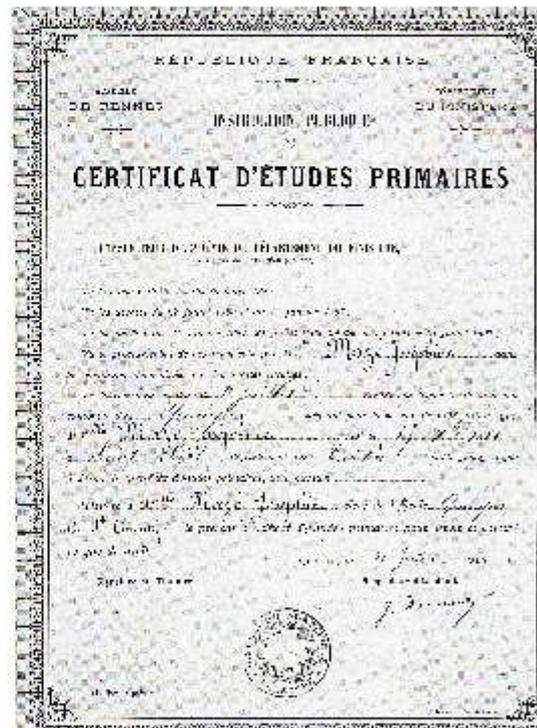
Exemples d'épreuves

Sujets de rédaction

« Paris a été plusieurs fois assiégé et occupé par des ennemis. Vous direz quand et dans quelles circonstances (1814-1815-1870) ».

« Racontez la fondation de la République en 1792, en 1848, en 1870.

Qu'est-ce qu'une République ? Qu'est-ce qu'une monarchie ? Laquelle de ces deux formes de gouvernement préférez-vous et pourquoi ? » Cher 1899



21 juillet 1898 Joséphine Mazé (Madame Cornec)

Arithmétique

269. — Sur un champ de 45 ares en Luzerne, on a pu faire dans l'année 3 coupes, dont la troisième a donné 540 kilogs. de fourrage sec. Sachant que la première coupe a été les $\frac{2}{3}$ de la deuxième, et la troisième les $\frac{3}{8}$ de la deuxième, on demande : 1° le produit brut de ces 3 coupes, à raison de 0,50 le quintal métrique; 2° le même produit brut pour une étendue d'un hectare.

504. — Quelqu'un voudrait retirer 11,70 d'intérêt par jour d'un capital qui placé à 4 0/0 lui a rapporté 147,60 en 3 mois 12 jours. Quelle augmentation devrait faire subir à l'ancien taux ?

(Certificat d'études primaires. — Vosges.)

Des oppositions aux....

L'opposition à Jules Ferry fut violente

Les divers aspects de sa politique furent critiqués : c'est « Ferry-famine » (responsable du ravitaillement au siège de Paris, « Ferry-Tonkin » pur l'affaire de Lang Son, « Ferry-l'allemand » car suspecté d'être favorable à Bismarck.

Pour la bonne société c'est le laïque, l'anticlérical le franc-maçon marié civilement.
Pour les radicaux, c'est l'opportuniste défendant les « gros ». Et pour les boulangistes l'homme à abattre.



« Ferry-Tonkin »

L'opposition cléricale à la laïcisation s'est cristallisée sur l'œuvre scolaire

-les anarchistes furent aussi opposés à la politique scolaire de Jules Ferry; leur presse dénonce le lien entre la société capitaliste et l'école, une école conçue comme moyen pour la bourgeoisie d'exercer sa domination sur le peuple

-mais c'est l'opposition cléricale qui fut la plus virulente

Elle fut d'abord parlementaire. Exemples :

1 / Opposition au projet de loi d'enseignement secondaire pour les jeunes

Discours de M. le comte Desbassayens de Richement, au Sénat, le 20 novembre 1880

Eh bien ! Messieurs, c'est précisément dans cette voie qu'on se trouvera face à face, avec un danger social impossible à méconnaître. Quelles sont en effet les nouvelles classes qu'on va solliciter ? Ce sont évidemment celles où les jeunes filles sont obligées de gagner leur vie par le travail de leurs mains. Ce sera un très triste service que vous leur rendrez à elles-mêmes (à droite : c'est vrai) et un service au moins aussi détestable que vous rendrez à la société (très bien, sur les mêmes bancs). Savez-vous ce que vous en ferez ? Vous en ferez une immense catégorie de déclassées, d'existences incomprises et incomplètes, ce qu'on appelle en Russie, le prolétariat



2 Opposition à la loi sur l'obligation

« Tout au long des débats, l'opposition dénonce avec vivacité ce qu'elle considère comme une loi impie, tyrannique, instaurant une « école sans Dieu », devant nécessairement aboutir à une faillite morale de la société, puisque à ses yeux une morale laïque ne saurait exister. Si elle ne refuse pas l'obligation en elle-même, malgré quelques doutes sur sa pertinence en toutes circonstances, elle s'arc-boute contre une alliance funeste entre obligation et laïcité, contraire selon elle à la liberté de conscience. »

Le ralliement à la République

Le ralliement de Léon XIII à la République, annoncé d'abord à Alger par le cardinal Lavignerie, puis préconisé par l'encyclique de 1892, a amené chez nombre de catholiques, frustrations, désillusions et rancœurs, accrus par la marche de la République vers la séparation des Eglises et de l'Etat :

le régime républicain a été reconnu, mais pas son contenu et l'opposition à « l'école sans Dieu » s'est poursuivie.



Léon XIII

Des oppositions aux....

Le curé et l'instituteur dont été deux symboles, et la commune le champ clos où s'affrontent, à travers eux, l'Eglise et la République
Quelques exemples

Contre la laïcisation de l'école

« Dans l'école laïque, le crucifix, l'image de la Sainte Vierge, les pieuses sentences inscrites sur les murs ont été enlevées. Le maître a commencé sa classe sans invoquer le nom de Dieu ; et si quelque écolier a fait, par habitude, le signe de la croix, il a été repris aussitôt et peut-être puni. Pour le début, un commentaire sur la Déclaration des Droits de l'homme et un éloge du régime républicain ont remplacé la leçon de catéchisme et d'histoire sainte. »

Extrait du journal L'Univers, 2 octobre 1882

« Les dynamiteurs précèdent des laïcisateurs »

« On dit qu'un peuple ne peut vivre sans religion. L'histoire l'atteste et la philosophie le prouve. [...] Donnez-nous des générations d'athées et les anarchistes, praticiens de la propagande par le fait, deviendront vite légion. On attribue à Ravachol l'invention d'un explosif plus effroyable que la dynamite, la mélinite, la panclastite..., etc. J'en connais un plus effroyable encore : c'est l'Ecole sans Dieu »

La Concorde 24 avril 1892

L'opposition fut parfois violente, comme dans le Finistère

« Notre esprit est préoccupé, notre cœur souffre, notre âme est profondément attristée à la vue des dangers qui menacent la foi de nos populations, qu'au nom et sous le prétexte de la science on voudrait séparer de Jésus-Christ. Une législation nouvelle ne permet plus d'enseigner aux enfants dans les écoles primaires, leurs devoirs envers Dieu. Elle supprime l'obligation de l'instruction religieuse, auparavant placée au premier rang des matières de l'enseignement. Elle interdit au prêtre l'entrée de l'école qui est soustraite à sa surveillance. La lettre du catéchisme ne sera plus apprise par les instituteurs et institutrices qui pouvaient remplacer les parents, chargés en premier lieu par la loi divine d'enseigner les éléments de la doctrine chrétienne. L'enfant, en un mot, recevra l'instruction dans une école qui, étrangère à la religion, ne lui fera connaître ni Dieu et les devoirs qu'il impose, ni l'âme, son origine et ses immortelles destinées.

Mgr Nouvel Evêque de Quimper 4 mai 1882

Le préfet du Finistère au ministre des cultes, 27 novembre 1897 :

« J'aborde maintenant le second point qu'il me paraît utile de vous signaler dans l'attitude du clergé : je veux dire la guerre sans merci qu'il mène contre les écoles publiques. Jamais le clergé breton n'a accepté les lois scolaires. Et toujours il s'est efforcé d'élever école contre école. Mais il fait plus, et par des moyens qui sont de véritables de son ministère, il s'efforce de terroriser les consciences (...) Cette lutte n'a jamais cessé, mais depuis quelque temps, elle a redoublé d'intensité. »

Les incidents qui ont le plus marqué mon enfance se rapporcent à l'époque des laïcisations. Lorsque ma mère fut nommée à St-J. (canton de Charolles) en 1903 ou 1904. Seules des religieuses on habitait l'école. Elles y créait donc l'école laïque. Tout de suite se fit la guerre... En Chaire, le curé se déchaîna contre la nouvelle école et tout ce qui s'y rattachait. Maîtres, parents, élèves furent voués à l'enfer. A l'église, le petit groupe des laïques (5 à 10 élèves) fut purgé lors des sabbats (une trentaine) qui continuaient à aller chez les sœurs (celles-ci s'étaient déstabilisées). Au catéchisme, mêmes avanies. Bien que je fusse beaucoup plus cèlé en instruction religieuse que les petits paysans qui m'entouraient, j'étais maintenu dans un rang inférieur. Il ne convenait pas que le fils de la laïque fût reconnu meilleur que les autres ! c'est là que j'ai commencé à discuter de la justice divine et à perdre la foi...

(F. C., 1895, Saône-et-Loire)

Un témoignage d'instituteur

J.Ozouf Nous les Maîtres d'école

Dans L'école, l'écho paroissial de Brest le 16 septembre 1900, un article représentatif de ce qui paraissait dans la presse catholique et de ce qui alimentait les discours permanents en chaire le dimanche

« (...) Nous avons sous les yeux cette monstrueuse création qui s'appelle l'enseignement neutre ou athée. Elle est sortie du cerveau de l'incrédulité contemporaine, et a été imposée à la France par la franc-maçonnerie au pouvoir. La prétendue neutralité scolaire est le plus abominable attentat qui ait jamais été commis contre l'âme d'un pays. Dieu à la porte ! Son nom passé sous silence par l'instituteur et par l'institutrice, quand ils enseignent aux enfants, confiés à leurs soins, les multiples devoirs qu'ils auront à remplir ! la morale indépendante avec ses phrases creuses, jugées comme une digue assez solide pour arrêter les fureurs des passions humaines ! Tel est, en résumé, le programme imposé aux écoles

Des oppositions. aux ..

La guerre scolaire .

Lettre du préfet du Finistère au ministre des cultes en 1894

« Comment, vous ici, élèves des écoles laïques, voyez donc vous empoisonnez l'eau bénite ».

« Au moment où l'évêque de Quimper, (sans que je puisse jusqu'alors accepter avec confiance ses déclarations) parle d'apaisement et de conciliation, j'ai sous les yeux un volumineux dossier de renseignements fournis par chaque instituteur témoignant d'une lutte incessante et vive. Encore ce dossier ne comporte-t-il que l'arrondissement de Brest.

A la Trinité, le Curé du haut de la chaire prononce ces paroles : « *L'école des Frères s'ouvrira bientôt. C'est un devoir pour les parents d'y envoyer leurs enfants. Dieu et les religieux ont été chassés des écoles du gouvernement par les mauvaises personnes* »

A Tréglonou, M. L'abbé Uguen refuse l'absolution aux familles qui envoient leurs enfants dans les écoles sans Dieu.

A Plabennec, le Recteur use du confessionnal pour engager les pénitents à ne pas fréquenter les écoles du diable.

A Saint Pierre Quilbignon, dans une messe dite à l'occasion de la rentrée des congréganistes, messe à laquelle assistaient quelques élèves des écoles publiques, M. le Curé a lancé en chaire l'apostrophe suivante avec une telle emphase que les auditeurs furent tous scandalisés : « *Comment, vous ici, élèves des écoles laïques, voyez donc vous empoisonnez l'eau bénite* ». Toujours dans la même commune, aux cours de catéchisme les élèves des écoles laïques sont séparés des autres sous le prétexte qu'il ne faut pas mêler les brebis galeuses aux moutons sains ».



Les oppositions furent particulièrement vives lors de l'expulsion des congrégations enseignantes

Expulsion à Concarneau (29) Compte rendu du préfet 13 août 1902

« L'exécution du décret qui vient d'avoir lieu à Concarneau a été particulièrement pénible ainsi que je l'avais prévu. Un nombre énorme de femmes encombraient les environs de l'école, laquelle était pleine d'hommes et de femmes appartenant à toutes les classes de la société. Le serrurier a été malmené par les femmes malgré l'effort de la police et de la gendarmerie ; il a fallu l'aide des sapeurs militaires que j'avais requis pour ouvrir un passage à la police, et tous, serruriers, policiers, officiers, hommes de troupe et gendarmes ont été inondés de boue, d'urine, de résidus liquides de fosses d'aisance pleins de vers. Je viens de voir M. Tomasi, commissaire spécial, dont les vêtements sont complètement maculés. Le serrurier a reçu de l'une des femmes un coup de pied dans le bas-ventre et a eu tous ses vêtements perdus. Le maire de Concarneau qui se tenait dans la foule en dehors de l'établissement a poussé les cris de « Vive la République! Vive la liberté! » mais s'est efforcé aussitôt après de ramener l'ordre et de calmer les gens; il n'a pas pu y parvenir. Sa propre femme se trouvait là avec plusieurs dames de la ville dans l'intérieur de l'école, et, lorsque la porte a été enfoncée et qu'il est entré pour engager les manifestants à se taire et à sortir, elle s'est jetée sur lui prise d'une véritable hystérie, lui aurait égratigné le visage et il n'aurait pu en venir à bout qu'en la souffletant et en l'emportant dans ses bras.

Les religieuses qui venaient d'être expulsées avaient été cachées dans un sous-sol situé au-dessous de la cuisine, et lorsqu'elles ont été découvertes il a été fait une tentative pour les cacher dans un autre endroit (...) A Beuzec-Connq. (...) les mêmes scènes se sont reproduites (...) J'ai donné l'ordre de dresser un procès-verbal que je vais transmettre immédiatement au Parquet. Il n'a pas été possible de se saisir des auteurs de jets d'ordures ou de tentatives de violences parce qu'au moment de l'entrée de la police tous se sont enfuis et ont disparu. Cependant un prêtre a été reconnu jetant par l'ouverture un seau d'urine mélangé de matières fécales. On va savoir son nom et je le ferai poursuivre. Deux autres ecclésiastiques se trouvaient avec lui parmi les manifestants; je vous demanderai la suppression du traitement de tous les trois. (...) Le même jet de matières fécales s'était produit à Brasparts dont l'école était occupée par les gens de la région qui portent le plus de titres et de particules, et les pauvres gens que j'ai vus ce matin, encore tout maculés, qui m'ont raconté leurs mésaventures et que j'essayais de consoler m'ont dit, ou au moins l'un d'eux n'a rien trouvé à me répondre sinon « oui, mais là du moins la m... des bonnes sœurs était fraîche tandis que nous, oh!...

Vous excuserez ces détails d'immonde scatologie; mais cette façon de défendre la religion et les bonnes sœurs en vidant les fosses d'aisance avec le concours actif d'ecclésiastiques en la présence et sous l'excitation de femmes de l'aristocratie locale offre un intérêt psychologique qui la rend digne d'être connue. »



La Croix
3 août 1902

Paru dans l'illustration
23 août 1902



Des oppositionsaux soutiens

Soutien parlementaire, nécessaire, et qui n'a pas manqué
Mais aussi au niveau local, **soutien des anticléricaux**, pour :

1/ dénoncer les attaques cléricales contre l'école laïque :

Dans la presse Dans L'Avenir ((journal républicain de Morlaix 29)
Février 1883 « **Croisade noire**
[...] La lutte est ouverte entre l'école et le presbytère et nous sommes pour l'école contre le presbytère »

« Un des griefs les plus fréquemment invoqués par les réactionnaires contre la République est que non seulement les républicains ont chassé la religion de l'école primaire, mais qu'ils en ont aussi banni la morale. A en croire la réaction cléricale et monarchiste, les écoles communales seraient, depuis leur laïcisation, des écoles d'immoralité en ce sens que les enfants y seraient laissés sans aucune notion morale et sans qu'on leur apprit, si peu que ce fût, à distinguer le bien du mal, à s'acquitter de leurs devoirs envers la famille, envers la société, envers la patrie. Et bien, il est temps d'en finir avec cette allégation, par laquelle on espère amener l'opinion publique contre nos lois scolaires et contre la République elle-même »

Dans l'avenir de
Morlaix (29)
Février 1882

Par l'exemple donné par les instituteurs

Extrait de l'Enquête du Mamel général 1912

« Ma propagande ne se fait pas à la réunion publique, au club, ou dans la rue. Elle se fait plus profonde, plus efficace, plus digne dans ma classe, dans mes leçons où, sans bruit et sans provocation, en formant des jugements droits, des intelligences ouvertes, des consciences fermes, j'ai la conviction de travailler plus vigoureusement à la formation du citoyen libre qu'en cherchant à recruter des adhérents à telle ou telle candidature ou en affichant une préférence pour telle ou telle nuance de l'arc-en-ciel

2/ mais la défense de l'école laïque se fait également par la critique de l'école religieuse

Extrait d'un cours pour adultes donné par un instituteur du Loir et Cher dans un village de 167 habitants entre 1899 et 1910

« Nous, à l'école laïque, nous appelons tous les enfants, tous les jeunes gens, tous les citoyens sans distinction d'opinion ni de religion : le catholique, le protestant, l'israélite, tous sont les bienvenus chez nous.

Nous les appelons-et je tiens à vous faire remarquer ceci, non pas pour leur imposer des idées qui sont les nôtres. Nous ne disons jamais : « Croyez - nous sur parole » ; mais nous disons « Réfléchissez avec nous, examinez, raisonnez et jugez, cherchons ensemble le meilleur moyen de bien penser et de bien agir, d'éviter les erreurs passées et de ne pas retomber dans l'ancien esclavage.[...]

En orientant l'enseignement primaire dans cette voie et en le rendant obligatoire, la 3ème République, vous le savez, a trouvé beaucoup de détracteurs[...] Si je reviens sur cette question c'est pour vous dire que tous ces adversaires qui luttent contre l'enseignement laïque depuis 20 ans n'ont pas désarmé.[...]

Quant à nous, qui avons des vues diamétralement opposées à celles de ces gens là, ne désarmons pas non plus, unissons-nous pour continuer le bon combat, le combat qui a pour but, par l'école obligatoire, de donner de plus en plus d'instruction aux enfants du peuple et au peuple lui-même et, par suite, de lui donner plus de force, plus de puissance; qui a pour but de lui permettre de soutenir de plus en plus énergiquement le régime républicain, celui qui a pour mission d'établir le règne de la vérité par la science, de la justice par la bonté et de la liberté pour tous les hommes.



Enveloppe illustrée 11 1882
Dessin de Peypin



Dessin d'Alfred Le Petit
Le Grelot 9 5 1880

Bilan

Mission accomplie

On mesure aujourd'hui à quel point l'œuvre de Jules Ferry a rallié les esprits et gagné les cœurs

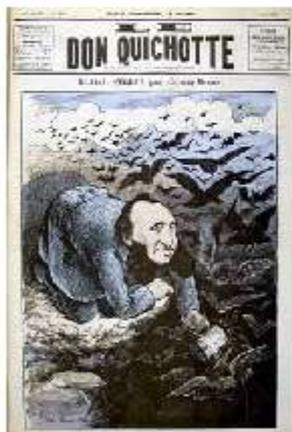
De 1880 à 1900 l'école élémentaire a gagné près de 700 000 élèves, atteignant la quasi-totalité des enfants scolarisables. Belle réussite.

D'autre part, sa fréquentation s'est sensiblement améliorée. En effet, une chose c'est d'être inscrit à l'école, une autre de s'y rendre régulièrement et d'en suivre tout le cursus. Or on estime que, vers 1850, les classes perdaient en été le tiers de leurs effectifs de l'hiver.

Cet absentéisme tend à se résorber au tournant du siècle. L'obligation légale n'était pas seule responsable de ce progrès qualitatif. L'enrichissement collectif non plus, car bien des familles pauvres avaient encore intérêt à ignorer la loi. Mais, dans toutes les couches de la société, le sentiment s'était répandu que l'école était non seulement la promesse d'un avenir meilleur mais aussi une affaire de dignité.

[...] l'école de la République a constitué une machine à instruire et à éduquer, à former des citoyens et à assurer la mobilité sociale et à l'intégration des plus défavorisés. Français ou immigrés, comme le pays n'en a jamais connu, et ce pendant sept décennies, sans que l'essentiel du système alors construit soit jamais remis en question.

Le souvenir de Jules Ferry est toujours parmi nous



Caricature d'un journal anticlérical

Par sa lampe allumée, représentant les connaissances, Jules Ferry, à proximité d'un gouffre sombre et profond, symbole de l'ignorance et de l'obscurantisme, fait fuir les corbeaux et chauves souris symboles de l'Eglise (référence à la soutane noire) et gardiens de l'obscurantisme.



Progrès de la scolarisation

L'œuvre de Ferry, considérable, doit être appréciée sur le long terme, elle a permis l'élévation du niveau de culture des Français, elle a été un outil de promotion sociale pour beaucoup, elle a assuré une cohésion nationale car l'école a répandu l'amour de la patrie et de la République (cf l'Union sacrée de 1914)

Elle a trouvé une adéquation avec les besoins d'une grande partie de la société. Même les ouvriers qui ont le souvenir de la Commune et de Fourmies et qui adhèrent à l'anarcho-syndicalisme ont été fortement imprégnés par elle. Et le ralliement d'une partie des catholiques a été réalisé. Ainsi Ferry a marqué la France comme peu d'hommes ont pu le faire.



13 écoles maternelles ou élémentaires et un collège portent le nom de Jules Ferry dans les Bouches-du-Rhône

Discours du président de la République en hommage à Jules Ferry (extraits)

Mardi 15 mai 2012, François Hollande s'est rendu aux Tuileries, devant la statue de Jules Ferry afin d'honorer la mémoire de cet ancien ministre, symbole de l'école de la République, gratuite et obligatoire, mais aussi de la laïcité.

Mesdames, Messieurs, Ch(èr)ve(s) ami(e)s,

Dans l'histoire de la République, les grandes dates, les vraies étapes, les plus sûrs repères dans la marche du temps. Ce sont les lois.

Ici, en cet instant où commence un temps nouveau pour notre pays, je suis venu célébrer deux lois, que nous devons à l'obstination, à la volonté et au courage de Jules Ferry : la loi du 16 juin 1881 relative à la gratuité de l'enseignement primaire ; et la loi du 28 mars 1882 relative au caractère laïque et obligatoire de l'école. [...]

En saluant aujourd'hui la mémoire de Jules Ferry, je n'ignore rien de certains de ses égarements politiques. Sa défense de la colonisation fut une faute morale et politique. Elle doit, à ce titre, être condamnée. [...] C'est donc empreint de cette nécessaire lucidité que je suis venu saluer le législateur qui conçut l'école publique, le bâtisseur de cette grande maison commune, qu'est l'École de la République. Nous devons tant à l'instruction publique. Et nous attendons encore tellement de l'école au moment où notre pays affronte de nouveaux défis.

Par son œuvre de législateur, Jules Ferry a fait de l'école publique ce qu'elle est : un droit. Tous les enfants de France ont le droit d'étudier. Ils en ont même le devoir. Personne ne peut se voir refuser ce droit, nul ne peut s'exonérer de ce devoir. Mais l'École est bien plus que cela. L'école est l'esprit de la République. [...] Et l'École garde toujours cette haute fonction que Jules Ferry lui conférait dans cette même Lettre aux Instituteurs : (...) préparer à notre pays une génération de bons citoyens."

Egalité, mixité, laïcité, instruction, apprentissage de la citoyenneté : Tels sont les principes contenus dans les lois dites Ferry. Ils sont vivants. Ils trouveront toute leur place dans la politique que je conduirai pour que la génération qui vient vive mieux que la nôtre et pour que la promesse républicaine soit scrupuleusement tenue. [...]

3^e DICTÉE**Un écolier d'autrefois**

Tous les matins, au petit jour, le père m'éveillait. Les frères et les sœurs dormaient encore; je m'habillais sans faire de bruit et je sortais avec mon petit sac, les pieds dans mes sabots, le gros bonnet de roulier sur les oreilles et ma bûche sous le bras. Il faisait froid à l'entrée de l'hiver. Je fermais bien la porte et je parlais, soufflant dans mes doigts.

J'arrivais presque toujours avant les autres, j'entrais dans la salle encore vide. Je posais ma bûche à côté du poêle et mes sabots dessous pour les sécher. Tout est encore là sous mes yeux : les poutres blanchies à la chaux, les petits bancs à la file; le grand tableau noir contre le mur entre les deux fenêtres, et tout au fond, la chaire du maître, sur une petite estrade. Chacun balayait à son tour, mais je commençais en attendant les autres.

ERCKMANN-CHATRIAN.

Histoire d'un paysan. Hetzel, édit.

DEVOIR

1. Remplacez les expressions suivantes par des expressions à peu près synonymes : **au petit jour; à l'entrée** (*à l'entrée de l'hiver*).

2. Formez des noms avec chacun des mots suivants : **matin, jour, sac, sabot, bûche, bras, froid, grand.**

3. Analysez les propositions de la phrase : « **Je fermais bien la porte et je parlais, soufflant dans mes doigts.** »

Epreuves de calcul au Certificat d'Etudes Primaires

PROBLEME

Le lait passé à l'écrémeuse donne 12 % de son volume de crème et 3 litres de crème fournissent 1 kg de beurre. Un cultivateur traite 100 litres de lait en moyenne par 24 heures.

1. Combien retire-t-il de la vente du beurre obtenu en 30 j, le beurre valant 68 francs le kg ?

2. Lorsqu'il écrémait à la main, le poids du beurre obtenu n'était que de 90 % du poids du beurre qu'il obtient maintenant. Quel bénéfice mensuel réalise-t-il grâce à l'écrémeuse ?

3. L'écrémeuse a coûté 7 344 F. Combien devrait-il traiter de litres de lait par jour pour amortir le prix de son écérémeuse en six mois? (compter des mois de 30 jours)

CALCUL MENTAL

1. Calculez ma dépense : $15\text{NF} + 9\text{NF} + 6,50\text{NF}$. *

2. Rendez la monnaie de 3,85 NF à 10 NF

3. Quel est le prix de 9 œufs à 2,40 NF la douzaine ?

4. Combien remplira-t-on de flacons de parfum à 0,75 litres avec 60 litres ?

5. Quel est le prix net d'un livre à 9 NF sur lequel on fait une réduction de 5% ?

* NF = nouveau franc !

.....